

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Ce rapport traite des tarifs douaniers. Pour comprendre ce que sont les tarifs et comment ils fonctionnent, consultez cet [aide-mémoire](#).

Quels secteurs de l'économie canadienne sont plus vulnérables aux tarifs de Trump?

Par Florence Jean-Jacobs, économiste principale

FAITS SAILLANTS

- ▶ Donald Trump en a surpris plusieurs le 25 novembre dernier en déclarant vouloir imposer des tarifs universels de 25 % visant les importations provenant du Canada et du Mexique. Ses annonces précédentes laissent entendre que des tarifs de 10 % feraient partie de ses premières actions une fois en poste.
- ▶ Alors que son mandat débute officiellement le 20 janvier, les entreprises canadiennes sont, à raison, hautement préoccupées. Certaines devraient l'être plus que d'autres.
- ▶ Dans ce *Point de vue économique*, nous analysons l'incidence potentielle d'éventuels tarifs sur les différents secteurs de l'économie canadienne (voir tableau sommaire). Cette incidence est pondérée selon notre estimation de la probabilité de l'imposition de tarif, pour une industrie donnée. Par exemple, nous jugeons probable que les secteurs de l'énergie et de la fabrication automobile bénéficient d'exemptions de tarifs, bien qu'un haut niveau d'incertitude demeure. Mais cela risque de ne pas tenir la route pour d'autres secteurs où les Américains ont accès à des solutions de rechange (intérieures et extérieures) pour s'approvisionner.

TABLEAU SOMMAIRE

Secteurs	Indice de vulnérabilité
Première transformation des métaux (métaux primaires)	●
Aliments et boissons	●
Produits chimiques	●
Machinerie	●
Produits aérospatiaux et leurs pièces	●
Produits de pâtes et papiers	●
Produits en bois	●
Produits en plastique et en caoutchouc	●
Cultures agricoles et élevage	●
Produits métalliques	●
Extraction minière et exploitation en carrière	●
Produits minéraux non métalliques	●
Pêche, chasse et piégeage	●
Transport et entreposage	●
Commerce de gros	●
Foresterie et exploitation forestière	●
Produits du pétrole et du charbon	●
Extraction de pétrole et de gaz	●
Véhicules et pièces automobiles	●
Services professionnels, scientifiques et techniques	●
Industrie de l'information et industrie culturelle	●
Services publics (incluant la production d'électricité)	●
Services administratifs, services de bureau, sièges sociaux	●
Arts, spectacles et loisirs	●
Construction	●
Hébergement et restauration	●
Finance et assurances, services immobiliers et sociétés de portefeuille	●
Commerce de détail	●

Desjardins, Études économiques

Légende : ● Incidence très négative
● À surveiller
● Incidence probablement limitée

- ▶ Nous concluons que les secteurs qui risquent de subir les contrecoups les plus importants d'éventuels tarifs seraient les métaux primaires (y compris l'aluminium), la fabrication d'aliments et de boissons, les produits chimiques, la machinerie et l'aéronautique (voir les industries en rouge dans le tableau sommaire). Quant à elles, les industries du bois, des pâtes et papiers, des métaux non ferreux et des plastiques sont à surveiller (voir les industries en jaune dans le tableau sommaire). Les secteurs du transport et du commerce de gros subiraient aussi d'importants effets indirects d'éventuels tarifs, tout comme l'agriculture, la pêche et la foresterie. Les industries moins exposées au commerce extérieur s'en sortiraient mieux, comme c'est le cas de plusieurs secteurs des services. Elles pourraient tout de même subir des effets induits en cas de ralentissement économique généralisé occasionné par les tarifs.

Introduction

L'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche a généré un niveau d'incertitude très élevé au Canada, et les multiples déclarations du président élu depuis n'aident en rien à apaiser les craintes. La menace d'éventuels tarifs douaniers est celle qui pèse le plus dans la balance pour l'économie canadienne, dont plus de 70 % des exportations de biens et services sont destinées aux États-Unis. La plus récente affirmation de Trump laissait entendre qu'un tarif universel de 25 % serait appliqué aux importations provenant du Canada et du Mexique – du moins si les mesures de sécurisation de la frontière n'étaient pas jugées suffisantes. En outre, il a confirmé envisager d'utiliser des « moyens économiques » envers le Canada, sans toutefois préciser lesquels.

Bien que notre scénario économique de base table sur des tarifs universels (mais avec de multiples exceptions), une politique américaine de tarifs ciblés pour certains produits est aussi plausible. Elle limiterait un peu les dommages pour les entreprises et les consommateurs américains. Il y a d'ailleurs des précédents, sous la dernière administration Trump, de tarifs ciblés, utilisés comme moyen de négociation. Des tarifs furent temporairement appliqués à l'aluminium, au fer et à l'acier canadiens, en amont de la renégociation de l'ALENA (maintenant ACÉUM¹) en 2018-2019. À la même période, l'administration Trump avait aussi imposé des tarifs à l'importation de machines à laver, mais le [Canada en était exempté \(en anglais seulement\)](#) (contrairement au Mexique).

Les secteurs de l'extraction pétrolière et de la fabrication d'automobiles et de pièces sont les plus dépendants des exportations vers notre voisin du Sud (graphique 1). Or, nous estimons qu'ils ne sont pas les plus à risque sous l'administration Trump. Dans le cas du pétrole brut, la production américaine est insuffisante pour répondre aux besoins nationaux, et avec des importations en provenance du Canada représentant 58 % des importations américaines de

pétrole, les tarifs risquent de faire augmenter son prix de façon importante, ce qui irait à l'encontre des promesses de Trump de réduire les prix de l'énergie. Dans le cas de la fabrication automobile, comme nous le détaillerons plus tard, l'industrie américaine dépend fortement du Canada et du Mexique. L'industrie automobile nord-américaine est particulièrement intégrée au nord et au sud de la frontière américaine, avec plus de 50 % du commerce impliquant des compagnies liées, le tiers de l'offre américaine dépendant directement d'importations, et une production intérieure dont plus de 20 % dépendent d'intrants intermédiaires importés. En effet, la crédibilité de l'imposition de tarifs dépend d'une série de facteurs (tableau 1). Nous analyserons la vulnérabilité des différentes industries canadiennes à travers le prisme de ces facteurs, attribuant un indice de vulnérabilité global basé sur l'exposition de l'industrie à la demande américaine et la probabilité qu'un tarif soit imposé pour l'industrie donnée.

Tableau 1
Pour chaque industrie, différents facteurs pourraient influencer la décision du gouvernement américain d'imposer des tarifs ciblés

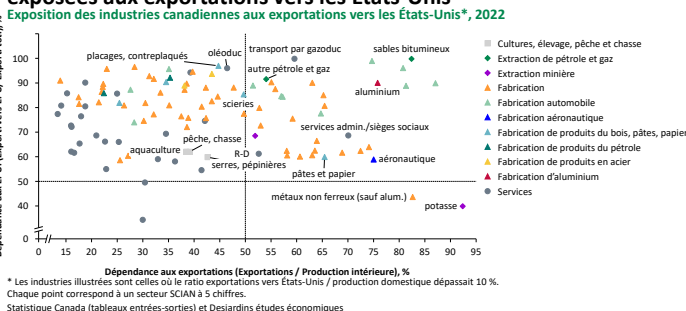
FACTEURS	QUESTIONS
1. Capacité de production intérieure américaine	Les États-Unis peuvent-ils produire eux-mêmes les biens et services? Existe-t-il des substituts produits au pays?
2. Pays de provenance des importations américaines	Les États-Unis peuvent-ils s'approvisionner auprès d'autres pays sans barrières tarifaires (pas le Mexique)?
3. Dépendance aux intrants intermédiaires importés	Quelle proportion de la production de l'industrie dépend d'intrants intermédiaires provenant de l'étranger? Du Canada?
4. Préoccupations liées à la sécurité nationale	Le produit importé est-il essentiel à la sécurité nationale des États-Unis?
5. Effet négatif potentiel sur les circonscriptions clés/de grande taille	Est-ce que des États américains clés sont susceptibles de s'opposer? Si oui, lesquels?
6. Étendue du commerce entre sociétés apparentées	Y a-t-il un fort volume d'échanges commerciaux transfrontaliers entre sociétés apparentées? Les grandes entreprises sont-elles susceptibles de s'opposer?

Desjardins, Études économiques

Notre dépendance aux États-Unis est particulièrement élevée dans les industries de fabrication et de matières premières

Environ la moitié de la valeur de la production intérieure canadienne de l'industrie de l'extraction minière, de pétrole et de gaz est exportée aux États-Unis (graphique 2 et encadré 1 à la page 3). Dans le secteur de la fabrication dans son ensemble, c'est environ le tiers, mais c'est plus de 50 % pour le secteur automobile et plus de 40 % en aéronautique. Le secteur agroalimentaire est également fort exposé (pêche, agriculture, transformation), de même que celui du bois et du papier, de la transformation de métaux et des produits chimiques (graphique 3 à la page 3). Et tout choc à ces industries se répercute sur celles qui en dépendent : transport et entreposage, commerce de gros, services professionnels. On estime qu'environ 10 % à 15 % de la valeur de la production intérieure de ces industries sont exportés aux États-Unis.

Graphique 1
L'extraction pétrolière et la fabrication automobile sont les plus exposées aux exportations vers les États-Unis



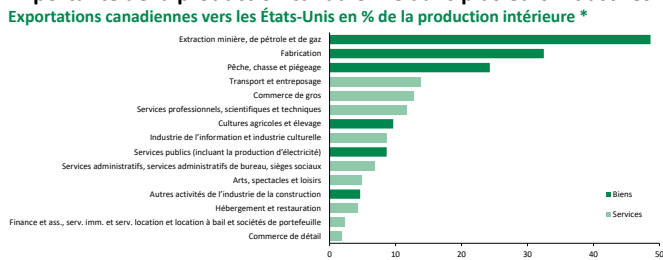
¹ ALENA : Accord de libre-échange nord-américain; ACÉUM : Accord Canada-États-Unis-Mexique.

ENCADRÉ 1

Les tableaux entrées-sorties : un outil pour calculer l'interdépendance des industries

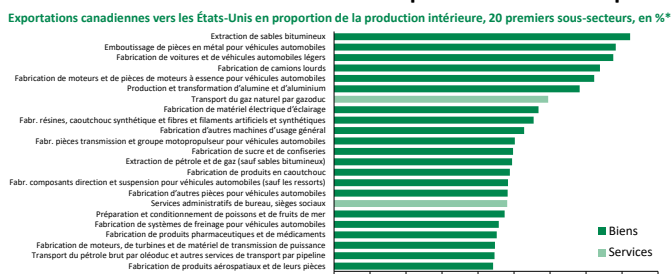
Les tableaux d'entrées-sorties permettent d'examiner l'incidence de modifications exogènes de la demande finale sur la production, tout en tenant compte des interdépendances entre différentes industries et régions économiques ainsi que des fuites économiques liées aux importations et aux impôts (Statistique Canada, 2022). Ces tableaux nous ont permis de calculer le ratio « exportations aux États-Unis / production intérieure ». La production intérieure (ou production domestique) est un concept statistique qui désigne essentiellement les ventes d'une industrie. Ce ratio donne une estimation du pourcentage de revenus provenant des exportations aux États-Unis. Nous pourrions donc estimer qu'une baisse de 10 % des exportations canadiennes vers les États-Unis pour l'industrie aéronautique (sans que ces exportations soient redirigées vers d'autres marchés) occasionnerait une réduction d'environ 4 % des revenus de cette industrie au Canada (graphique 3).

Graphique 2
Les exportations vers les États-Unis représentent une part importante de la production canadienne dans plusieurs industries



* Basé sur les données de 2022, code SCIAN à 2 chiffres. Calcul pour chaque industrie : 100 x (exportations vers les États-Unis / production intérieure). Statistique Canada (tableaux entrées-sorties) et Desjardins, Études économiques

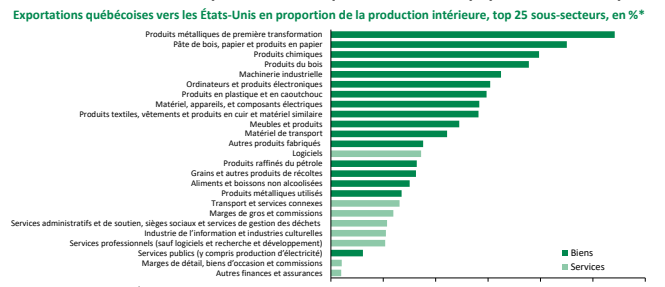
Graphique 3
Les sous-secteurs manufacturiers sont particulièrement exposés



* Basé sur les données de 2022, code SCIAN à 6 chiffres. Calcul pour chaque industrie : 100 x (exportations vers les États-Unis / offre intérieure). Statistique Canada (tableaux entrées-sorties) et Desjardins, Études économiques

Au Québec, la dépendance la plus prononcée concerne les produits métalliques de première transformation (aussi appelés métaux primaires), les pâtes et papiers, les produits chimiques et les produits du bois (graphique 4). Dans le cas des métaux primaires (y compris l'aluminium), plus de 50 % de la production intérieure, soit plus de 16 G\$, dépend directement de la demande américaine. Dans l'industrie du matériel de transport, les exportations aux États-Unis s'élèvent à environ 22 % des ventes des manufacturiers québécois (dans l'aérospatiale, ce ratio s'élève à 33 %). Heureusement, ces derniers ont diversifié leurs débouchés hors États-Unis, notamment vers l'Europe.

Graphique 4
Québec : les métaux, les produits chimiques, le bois et le papier sont très exposés

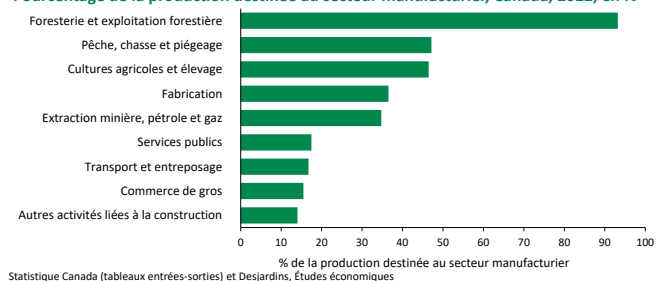


* Données de 2021. Industries illustrées : top 25 exportations du Québec vers les États-Unis (codes SCIAN à 3 chiffres). Formule : exportations du Québec vers les États-Unis, en proportion de la production intérieure québécoise. Pour les services : les données sont estimées en tenant compte des données canadiennes. Statistique Canada (tableaux entrées-sorties) et Desjardins, Études économiques

À cela doivent s'ajouter des effets indirects. En effet, si l'on tient compte de la structure industrielle canadienne, des effets de second tour sont à prévoir si Trump met sa menace de tarifs à exécution. Ces effets seraient non négligeables, considérant les industries qui fournissent les intrants intermédiaires. Parmi les intrants clés du secteur manufacturier (qui dépend des États-Unis pour un tiers de ses ventes) se trouvent des minerais divers, des métaux (acier, aluminium), les activités de foresterie et le bois, les produits agricoles, d'élevage et de la pêche (pour la transformation alimentaire) (graphique 5). À cela s'ajoutent

Graphique 5
Un choc dans le secteur manufacturier se répercuterait à travers l'économie

Pourcentage de la production destinée au secteur manufacturier, Canada, 2022, en %



Statistique Canada (tableaux entrées-sorties) et Desjardins, Études économiques

la machinerie industrielle, les véhicules et camions lourds, et les produits chimiques utilisés dans la fabrication.

La menace de tarifs est-elle crédible pour toutes les industries?

Pour répondre à cette question, analysons les choses du point de vue américain. Peut-on réellement se passer du Canada pour certains produits importés? A-t-on des options de production intérieure ou d’approvisionnement auprès d’alliés commerciaux? Les efforts de lobbying de certains États ou de grandes sociétés influentes pourraient-ils garantir des exemptions? Si oui, lesquelles sont les plus probables?

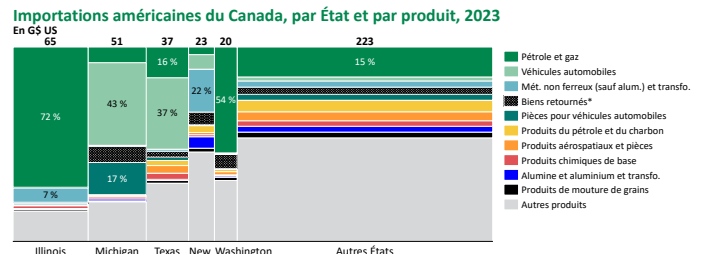
Du point de vue des multinationales américaines établies en col canadien, des tarifs à l’importation signifieraient des coûts non négligeables. Surtout que plus de la moitié de la valeur totale des exportations du Canada vers les États-Unis implique des entreprises liées, c’est-à-dire que l’exportateur et l’importateur ont un propriétaire en commun (Tombe, 2024). Par exemple, la moitié des camionnettes vendues par General Motors aux États-Unis sont en fait importées de ses usines du Canada ou du Mexique (The Economist, 2024). Une autre avenue pour les fabricants et autres multinationales – toutefois moins facilement mise en œuvre à court terme – serait de rapatrier la production aux États-Unis ou du moins minimiser les investissements dans les filiales canadiennes. Cela aurait une incidence fort dommageable sur l’investissement au Canada. L’autre option serait de maintenir les chaînes d’approvisionnement telles quelles, et d’encaisser la hausse de coûts : soit en retranchant les profits ou en tentant de transmettre la hausse de coûts aux utilisateurs finaux, qui paieraient des prix plus élevés.

Du point de vue des États, presque la moitié (23 sur 50) ont le Canada comme premier fournisseur d’importations (figure 1). Pour des États comme le Montana, le Maine et le Vermont, où plus des deux tiers des importations viennent du Canada, l’incidence de tarifs serait majeure. Le pétrole et le secteur automobile (véhicules et pièces) constituent les principaux produits importés par les États, de même que les produits du

pétrole, les pièces et engins aéronautiques, l’aluminium et les métaux non ferreux (graphique 6).

Graphique 6

Des États dépendent du pétrole, des automobiles et de plusieurs autres produits manufacturiers canadiens (métaux, produits chimiques, aéronautique)



* Réimportation de biens (exportés au Canada puis réimportés aux États-Unis). Comprend les biens retournés. U.S. Census Bureau et Desjardins, Études économiques

On peut imaginer que des sociétés multinationales d’envergure, comme des constructeurs automobiles ou autres manufacturiers, puissent faire pression sur leurs représentants au Congrès ou directement sur l’administration Trump pour obtenir des exemptions, considérant la hausse des frais d’exploitation associée à d’éventuels tarifs. Ces efforts pourraient être renforcés par la participation de leurs employés et des représentants des communautés où ils ont des opérations. Les gouverneurs d’États frontaliers pourraient aussi tenter d’exercer leur influence pour contrecarrer d’éventuels tarifs.

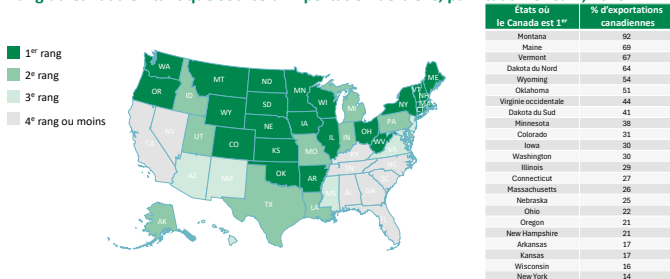
Analyse par produits et industries – point de vue américain

Trois types d’éléments sont considérés pour déterminer la probabilité de l’imposition d’un tarif à l’importation canadienne sur une industrie : 1) la dépendance aux importations pour répondre à la demande nationale pour ce produit (ou, inversement, la disponibilité d’une production intérieure abondante), 2) la dépendance aux importations d’intrants intermédiaires pour la fabrication intérieure, et 3) la disponibilité de substituts provenant d’autres pays (autres que le Mexique, puisque celui-ci serait assujéti aux mêmes barrières tarifaires que le Canada).

Premièrement, les exemptions seraient plus difficilement négociables pour des produits pour lesquels la dépendance américaine aux importations est relativement faible, en raison d’une production intérieure plutôt abondante (graphique 7 à la page 5). C’est le cas des produits du bois (qui font d’ailleurs déjà l’objet, dans le cas du bois d’œuvre canadien, de droits compensateurs de l’ordre de 14,54 %), mais également du matériel de transport (autre que l’automobile), des produits de papier et de carton, des produits agroalimentaires et des produits fabriqués issus du pétrole (moins de 15 % de l’offre américaine dépend d’importations directes). À l’opposé, il est moins probable qu’un tarif soit appliqué aux véhicules et pièces

Figure 1
Le Canada est la principale source d’importations pour 23 États

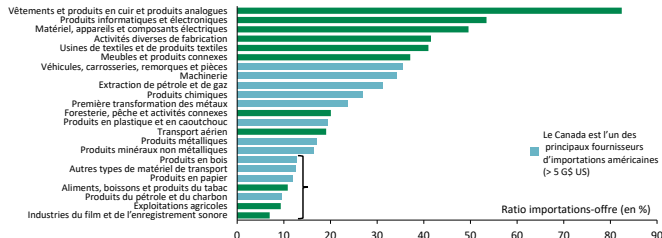
Rang du Canada en tant que source d’importation de biens, par État américain, 2023



U.S. Census Bureau, Bing (cartes) et Desjardins, Études économiques

Graphique 7
Les exemptions tarifaires pourraient être moins attrayantes lorsque la production intérieure américaine est abondante

Dépendance des États-Unis aux importations, par produit, 2023



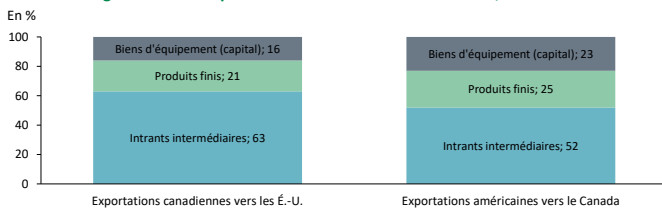
* Les produits présentés sont ceux pour lesquels le ratio est supérieur à la moyenne (7 %).
 US BEA (tableaux de fabrication et d'utilisation) et Desjardins, Études économiques

automobiles, puisque 35 % de l'offre sur le marché américain provient d'importations directes (14 % de celles-ci proviennent du Canada et 38 % du Mexique). Il en va de même pour la machinerie industrielle (34 %) et pour le pétrole brut (importé à 31 %).

En deuxième lieu, ces ratios de dépendance ne tiennent pas compte des intrants importés, qui sont essentiels à la production intérieure des États-Unis. En effet, 63 % des exportations canadiennes aux États-Unis sont en fait des intrants intermédiaires, contre 21 % de produits finis (graphique 8). Et cette dépendance américaine aux intrants importés est

Graphique 8
Les intrants intermédiaires constituent la majorité des échanges commerciaux Canada-États-Unis

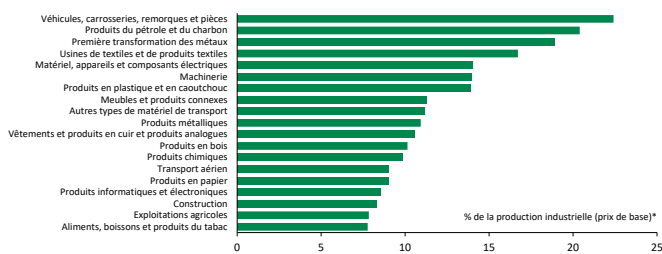
Grandes catégories économiques du commerce Canada-États-Unis, 2023



Tombes (2024), Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 9
Les intrants utilisés dans la production intérieure américaine comprennent beaucoup de contenu importé

Contenu importé dans les intrants intermédiaires de certains secteurs d'activité, États-Unis, 2023*



* Estimation en fonction du contenu importé des marchandises (tableau d'offre) et de leur utilisation par industrie (tableau d'utilisation).
 US BEA (tableaux d'offre et d'utilisation) et Desjardins, Études économiques

particulièrement prononcée dans trois industries (graphique 9) : la fabrication automobile, la fabrication de produits du pétrole (fabriqué à partir de pétrole brut, notamment en provenance du Canada), et les métaux de première transformation – qui dépendent de minerais extraits importés. Même des industries comme le transport aérien ou la construction dépendent en réalité d'une proportion non négligeable d'intrants importés (carburant, métaux, bois d'œuvre).

Si on combine les deux effets (importations directes et importations d'intrants intermédiaires), une part considérable de l'offre et de la production interne américaines dépend d'importations, en particulier : le secteur automobile, les ordinateurs et produits électroniques, les appareils électriques de même que les vêtements et accessoires, la machinerie industrielle, et les métaux primaires. Toutefois, la dépendance relativement plus faible à l'importation pour certains produits les rend plus vulnérables aux tarifs : les produits du bois et du papier, les produits minéraux non métalliques (certaines exceptions, dont la potasse), l'équipement de transport autre que l'automobile (y compris l'aéronautique), ainsi que les produits agricoles et agroalimentaires.

Troisièmement, si des substituts produits sur place ne sont pas toujours facilement accessibles, ceux en provenance d'autres pays peuvent rendre relativement facile un changement de fournisseur, d'un point de vue américain. En analysant les 20 principaux produits actuellement importés par les États-Unis en provenance du Canada, un sur quatre est à risque d'une telle substitution (tableau 2). Si le pétrole brut et le gaz, le secteur automobile (véhicules et pièces) et les produits du bois semblent relativement protégés (dans le cas de l'automobile, le Mexique est l'autre fournisseur clé), d'autres sont en position plus précaire. Les importateurs américains peuvent se tourner assez facilement vers d'autres fournisseurs pour les produits pharmaceutiques, les produits chimiques de base, la machinerie ainsi que les produits de pétrole transformés.

Tableau 2
 Principales importations américaines en provenance du Canada et risque de substitution

INDUSTRIE (PAR CODE SCIAN)	RISQUE DE SUBSTITUTION	PART DES IMPORTATIONS AMÉRICAINES (%)		AUTRES FOURNISSEURS
		CANADA (RANG)	CAN + MEXIQUE	
1 2111 Extraction de pétrole et de gaz	Faible	58 (1)	69	Arabie saoudite, Iraq, Brésil
2 3361 Fabrication de véhicules automobiles	Faible	16 (2)	50	Japon, Corée du Sud, Allemagne
3 3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	Faible	11 (2)	57	Chine, Japon, Allemagne
4 3314 Prod. et transform. de métaux non ferreux (sauf alum.)	Moyen	26 (1)	35	Suisse, Afrique du Sud, Chili
5 3241 Fabrication de produits du pétrole et du charbon	Élevé	22 (1)	28	Corée du Sud, Inde, Pays-Bas
6 3364 Fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces	Moyen	25 (1)	30	France, Allemagne, Royaume-Uni
7 3251 Fabrication de produits chimiques de base	Élevé	15 (1)	18	Chine, Irlande, Allemagne
8 3312 Production et transformation d'alumine et d'aluminium	Faible	48 (1)	51	EAU, Bahrein, Inde
9 3112 Mouture de grains céréaliers et de grains oléagineux	Faible	44 (1)	49	Indonésie, Italie, Espagne
10 3111 Sidérurgie	Moyen	22 (1)	32	Bresil, Corée du Sud, Allemagne
11 3339 Fabrication d'autres machines d'usage général	Élevé	11 (4)	23	Chine, Allemagne, Japon
12 3261 Fabrication de produits en plastique	Moyen	16 (2)	28	Chine, Vietnam, Corée du Sud
13 3254 Produits pharmaceutiques et de médicaments	Élevé	3 (12)	3	Irlande, Allemagne, Singapour
14 3221 Usines de pâte à papier, de papier et de carton	Faible	48 (1)	51	Bresil, Finlande, Suède
15 3116 Abattage et transformation d'animaux	Moyen	31 (1)	44	Australie, Nouvelle-Zélande, Brésil
16 3252 Résines, caoutchouc synthétique, fibres et filaments	Moyen	27 (1)	34	Corée du Sud, Allemagne, Japon
17 3211 Scieries et préservation du bois	Faible	71 (1)	71	Allemagne, Suède, Brésil
18 3253 Pesticides, engrais et autres produits chimiques agricoles	Moyen	41 (1)	44	Russie, Arabie Saoudite, Trinidad et T.
19 3118 Boulangeries et fabrication de tortillas	Faible	49 (1)	68	Italie, France, Allemagne
20 3331 Machines pour l'agric., la construction et l'extract. minière	Élevé	10 (3)	18	Japon, Allemagne, Chine

US International Trade Administration (données 2023) et Desjardins, Études économiques

Heureusement pour le Canada, il serait plus difficile de trouver des substituts extérieurs pour combler les besoins américains en aluminium, en pâtes et papiers, en grains et oléagineux et en produits de boulangerie – près de la moitié des importations proviennent du Canada. Certains secteurs se situent dans une zone intermédiaire : environ 30-35 % des importations provenant du Canada et du Mexique. C'est le cas des produits de fer et d'acier, de même que des métaux non ferreux (excluant l'aluminium), des produits de plastique et des résines synthétiques. Le secteur aérospatial est relativement vulnérable, vu la disponibilité de fournisseurs européens et asiatiques, notamment. Évidemment, la donne change si les États-Unis appliquent également des tarifs à l'endroit d'autres pays fournisseurs.

Matériaux critiques et sécurité nationale

L'analyse qui précède a porté sur des catégories industrielles relativement larges. Certains produits précis au sein de ces catégories méritent qu'on s'y attarde étant donné leur rôle critique d'un point de vue américain : le minerai d'uranium (utilisé par les centrales d'électricité nucléaires américaines, en plus d'usages médicaux et en armement), la potasse (utilisée dans la fabrication d'engrais), le cobalt, et le graphite².

Le minerai d'uranium aurait de fortes chances d'être exempté de tarif : quasiment toute la demande américaine est comblée par des importations, dont [27 % du Canada \(en anglais seulement\)](#), 25 % du Kazakhstan et 12 % de la Russie. L'extraction d'uranium canadien est entièrement concentrée en Saskatchewan.

La potasse, ingrédient clé pour les engrais potassés utilisés en agriculture, pourrait également être exemptée puisqu'elle n'est pas extraite aux États-Unis, mais utilisée de façon intensive sur les fermes américaines. Et les possibilités de substitution sont faibles. D'une part, les agriculteurs utilisent généralement les trois principaux types d'engrais de façon [combinée \(en anglais seulement\)](#) (azoté, phosphoré et potassé). D'autre part, le Canada est le premier producteur mondial de potasse (33 %), suivi de la Russie (19 %), du Bélarus (15 %), de la Chine (9 %) et d'Israël (5 %) ([Ressource naturelle Canada, 2023](#)). La production canadienne provient entièrement de la Saskatchewan, [l'une des provinces les plus diversifiées sur le plan des exportations](#).

Le cobalt et le graphite sont deux minéraux critiques, qui sont notamment utilisés dans la fabrication de batteries lithium-ion et dans la fabrication de matériel électronique et aérospatial. La Chine est le premier producteur de graphite (77 % de la

production mondiale) et la République démocratique du Congo produit 74 % du cobalt ([USGS, 2023, en anglais seulement](#)). Au Canada, les projets miniers de cobalt sont pour la plupart en Ontario, et ceux de graphite, principalement au Québec. Considérant que le département américain de la défense a investi dans des projets canadiens pour sécuriser l'accès à ces deux métaux – pour réduire la dépendance américaine à l'approvisionnement chinois – il apparaît probable que le Canada bénéficierait d'exemptions de tarifs à l'importation ([Bloomberg, 2024, en anglais seulement](#)).

Quels seraient les effets directs et indirects au Canada et au Québec?

La prise en compte de l'ensemble des facteurs étudiés nous permet de tirer les conclusions qui suivent, également illustrées au tableau 3 à la page 8. L'imposition de tarifs est plus probable dans des secteurs où les États-Unis ont accès à des substituts pour combler leurs besoins. C'est le cas notamment dans plusieurs sous-secteurs de la fabrication et de l'extraction minière, de même que pour l'élevage et la pêche. Parmi ceux-ci, la baisse des revenus serait plus prononcée dans les industries dont un fort pourcentage de la production est destiné aux États-Unis. Ainsi, les secteurs qui risquent de subir les contrecoups les plus importants d'éventuels tarifs seraient les métaux primaires (y compris l'aluminium), la fabrication d'aliments et de boissons, les produits chimiques, la machinerie, et l'aéronautique. Quant à elles, les industries du bois, des pâtes et papiers, des métaux non ferreux et des plastiques sont à surveiller. C'est également le cas des secteurs du transport et du commerce de gros, qui subiraient d'importants effets indirects d'éventuels tarifs. L'agriculture, la pêche et l'élevage ne seraient pas épargnés non plus des effets indirects d'une baisse de demande pour l'exportation de produits alimentaires transformés. Les industries moins exposées au commerce extérieur s'en sortiraient mieux, comme c'est le cas de plusieurs secteurs des services. Elles pourraient tout de même subir des effets induits en cas de ralentissement économique généralisé occasionné par les tarifs.

Il n'est pas aisé d'estimer de combien pourraient baisser les revenus des différentes industries, mais leur exposition relative aux États-Unis (en pourcentage de leur production) permet d'apprécier la vulnérabilité des différents secteurs, pour une contraction donnée de la demande américaine pour les produits canadiens (encadré 2 à la page 7). Une chose est sûre, les entreprises doivent trouver des stratégies pour mitiger les risques (comme augmenter le commerce interprovincial, diversifier leurs exportations hors États-Unis et investir en innovation et modernisation), comme nous le suggérons dans une [récente analyse](#). Un facteur qui risque néanmoins d'atténuer la baisse de la demande américaine, même en cas de tarifs, est la dépréciation du [dollar canadien](#). Le plus faible prix de nos produits, en dollars américains, compenserait en partie l'effet négatif des tarifs.

² Le minerai d'uranium se trouve dans la catégorie SCIAN 2122 (extraction de minerais métalliques). Le graphite naturel se trouve dans les catégories SCIAN 2123 (extraction de minerais non métalliques) et le graphite artificiel sous 3279 (fabrication d'autres produits minéraux non métalliques). La potasse se trouve dans la catégorie 2123 (extraction de minerais non métalliques). Le cobalt se trouve dans le SCIAN 2122 (extraction de minerais métalliques).

ENCADRÉ 2

Comment interpréter le tableau 3? Le cas des métaux primaires.

Le Canada exporte environ 41 % de sa production de métaux primaires aux États-Unis et cette proportion grimpe à 54 % au Québec, soit l'équivalent d'environ 44 G\$ et 16 G\$, respectivement. Du point de vue des États-Unis, la production intérieure de ces métaux est conséquente, mais elle est loin de combler les besoins nationaux. Mais la présence d'autres possibles fournisseurs internationaux augmente le risque du tarif. Étant donné le risque « moyen » de l'imposition d'un tarif, combiné à l'ampleur de la dépendance de l'industrie aux exportations vers les États-Unis, nous concluons à une incidence pondérée totale élevée. Si un tarif réduisait la demande américaine pour les métaux primaires canadiens de 10 %, on pourrait estimer des baisses de revenus d'environ 4,1 % pour l'industrie au Canada, et de 5,4 % au Québec.

Conclusion

Alors que les exportations canadiennes semblent avoir terminé l'année 2024 [à un bon rythme](#) (la perspective de barrières tarifaires incitant les entreprises américaines à bâtir des stocks), cette tendance pourrait se renverser au courant de 2025, avec l'entrée en poste de Donald Trump le 20 janvier prochain (voir nos plus récentes [Prévisions économiques et financières](#)). Les déclarations multiples et imprévisibles du président élu forcent les entreprises à la prudence. Nous surveillerons de près les décrets présidentiels et annonces des prochaines semaines; elles risquent de donner le ton quant à la crédibilité des menaces tarifaires et autres « moyens économiques » pouvant affecter notre économie.

TABLEAU 3
Incidence pondérée des barrières tarifaires, par secteur

		Indice de vulnérabilité ¹	Exportations vers les É.-U.(M\$)		Exportations vers les É.-U. / Production (%)		Point de vue américain		
			Canada (2022)	Québec (2021) ²	Canada (2022)	Québec (2021) ²	Auto-suffisance ³	Risque de substitution ⁴	Risque de tarif ⁵
Secteurs d'activité (liste non exhaustive)	SCIAN								
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	21	●	172 493	953	49	5
Extraction de pétrole et de gaz	211	●	163 612	2	66	69	Faible	Faible	Faible
Extraction minière et exploitation en carrière	212	●	8 533	951	11	5	..	Moyen	Moyen
Minerais métalliques incluant le fer, l'or, l'argent et le cuivre	2122	●	1 405	673	4	3	Moyen	Élevé	Moyen
Minerais non métalliques	2123	●	6 802	278	26	16	..	Faible à moyen	Moyen
Minéral d'uranium	212396	●	1 5	0	..	0	Faible	Faible	Faible
Cobalt	..	●	Faible	Faible	Faible
Graphite	..	●	Faible	Faible	Faible
Fabrication	31-33	●	313 186	66 199	32	29
Véhicules et pièces automobiles	3361-3362-3363	●	55 146	2 629	65	76	Faible	Faible	Faible
Produits aéronautiques et leurs pièces	3364	●	10 205	4 728	44	33	Moyen	Moyen	Moyen
Première transformation des métaux (métaux primaires)	331	●	44 180	16 389	41	54	Faible	Moyen	Moyen
Sidérurgie, produits en acier et fonderies	3311-3312-3315	●	11 540	1 326	34	27	Faible	Moyen	Moyen
Production et transformation d'aluminium	3313	●	13 547	9 005	68	73	Faible	Faible	Moyen
Métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	3314	●	19 093	6 029	36	44	Faible	Moyen	Moyen
Produits minéraux non métalliques	327	●	2 682	629	12	10	Moyen	Élevé	Élevé
Produits métalliques	332	●	10 570	2 211	17	14	Moyen	Élevé	Élevé
Aliments et boissons	311-312	●	36 904	5 577	22	14	Moyen	Moyen	Moyen
Produits de mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	3112	●	8 721	522	39	24	Moyen	Faible	Moyen
Abattage et transformation d'animaux	3116	●	6 633	1 072	16	13	..	Moyen	Élevé
Boulangeries	3118	●	5 723	417	38	15	..	Faible	Moyen
Fabrication de sucre et de confiseries	3113	●	2 706	1 389	50	55	Moyen	Moyen	Moyen
Préparation de poissons et de fruits de mer	3117	●	3 428	394	47	62	Faible	Élevé	Élevé
Machinerie	333	●	20 081	5 251	39	32	Faible	Élevé	Élevé
Produits chimiques	325	●	30 588	5 205	37	40	Faible	Élevé	Élevé
Produits chimiques de base	3251	●	7 881	1 858	32	52	Faible	Élevé	Élevé
Produits pharmaceutiques	3254	●	7 343	1 244	45	40	Faible	Élevé	Élevé
Résines et fibres synthétiques	3252	●	7 816	719	55	29	Faible	Moyen	Moyen
Produits en plastique et en caoutchouc	326	●	13 563	3 361	32	30	Moyen	Moyen	Moyen
Produits en bois	321	●	19 855	5 804	37	38	Moyen	Faible	Moyen
Produits de pâtes et papiers	322	●	12 696	4 924	36	45	Moyen	Faible	Moyen
Produits du pétrole et du charbon	324	●	24 807	2 528	20	16	Moyen	Élevé	Moyen
Pêche, chasse et piégeage	114	●	785	37	24	4	Faible à moyen	Élevé	Élevé
Transport et entreposage	48-49	●	35 074	4 905	14	13	Faible
Transport du pétrole et du gaz (pipeline)	486	●	8 504	..	52	Faible
Transport aérien	481	●	1 372	..	5	..	Moyen	..	Faible
Autres transports (camion, rail, eau)	..	●	25 199	..	13	Faible
Entreposage	49	●	7 259	..	13	Faible
Commerce de gros	41	●	28 743	4 757	14	12	Faible
Services professionnels, scientifiques et techniques	54	●	31 669	4 473	12	10	Faible
Logiciels	5415, 5112	●	17 361	1 954	16	17	Faible
Recherche et développement	5417	●	4 098	733	32	8	Faible
Cultures agricoles et élevage	111 et 112	●	11 184	1 020	10	8	..	Moyen	Élevé
Cultures agricoles	111	●	7 502	930	11	16	..	Faible	Moyen
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	1114	●	1 770	102	26	Faible	Moyen
Élevage et aquaculture	112	●	2 814	90	7	2	..	Moyen	Élevé
Industrie de l'information et industrie culturelle	51	●	11 634	1 013	9	11	Faible
Services publics (y compris la production d'électricité)	22	●	6 058	958	9	6	..	Faible	Faible
Services administratifs, services de bureau, sièges sociaux	56	●	7 534	2 830	7	11	Faible
Arts, spectacles et loisirs	71	●	1 626	133	5	3
Construction	23	●
Services d'hébergement et de restauration	72	●	4 672	301	4	2
Finance et assurances, services immobiliers et sociétés de portefeuille	52, 53, 55	●	12 095	755	2	2
Commerce de détail	44-45	●	3 752	895	2	2
Forêt et exploitation forestière	113	●	108	13	1	0

Légende : ● Très négatif ● A surveiller ● Probablement limité

Légende (point de vue américain) : Moyen Faible Autosuffisance

Statistique Canada, U.S. Census Bureau, U.S. BEA, U.S. International Trade Administration et Desjardins, Études économiques

 Notes :
 1. L'indice de vulnérabilité est un effet pondéré. Il est fonction de l'ampleur des répercussions de possibles mesures tarifaires sur la production intérieure et du risque relatif qu'elles soient imposées. Inclut les effets indirects et ceux liés à la chaîne d'approvisionnement.

2. Les données pour les secteurs des services sont estimées. Les exportations du Québec correspondent aux exportations nationales.

3. Selon la dépendance à l'importation (importations directes et intrants intermédiaires importés). Les données détaillées (SCIAN 4 chiffres) sont basées sur le tableau entrées-sorties 2017 (le dernier disponible pour ce niveau de détail).

4. Le risque de substitution est basé sur l'hypothèse d'un tarif de 25 % appliqué au Canada et au Mexique; ce risque serait plus faible dans le cas où des tarifs seraient appliqués à un large éventail de pays.

5. Mise en garde : Le risque de barrière tarifaire (et donc l'incidence pondérée) demeure très incertain et l'hypothèse est basée sur les dernières données disponibles (au 10 janvier 2025). Dans le cas de l'aluminium, du fer et de l'acier, les précédents historiques ont été pris en considération.

.. : non disponible ou non applicable.